



Note d'information 22 avril 2020

Mes cher(e)s Etudiant(e)s,

La vague pandémique régresse, ce qui est une bonne nouvelle qu'il faut prendre avec prudence et humilité. Dans ce moment si difficile, nous avons démontré tous ensemble notre capacité à faire face !

Cependant, nous avons aujourd'hui des éléments pour penser que nous allons devoir vivre quelques mois (quelques années) avec ce virus (Annexe 1 et 2). Nous devons dès maintenant imaginer comment les universités vont rouvrir à la rentrée de septembre mais d'ici là nous ferons tout pour vous aider à valider votre année. Nous travaillons aussi à la reprise de vos stages dans des hôpitaux encore en tension, mais qui doivent reprendre leurs activités de soins pour tous les autres patients confinés jusqu'à présent. Comme dans chacun de mes messages, je vous écris merci et bravo pour tant d'engagement et de générosité. Pour vous affirmer notre fierté et notre reconnaissance, je vous ai adressé la semaine dernière un message de profonde gratitude en mon nom et celui de nos équipes facultaires sous l'égide de notre président d'université et des doyens de santé qui ont été liés et solidaires dans cette épidémie (Annexe 3).

Voilà quelques points importants en complément des messages du 16, 20, 26, 2 et 8 avril. Cette note reprend des points importants déjà évoqués, clarifie certains aspects et signale de nouvelles mesures.

Jean Sibilia

Doyen

Samuel Bitsch

Responsable
Administratif

Cléophré De Turckheim

Responsable Administratif
Adjointe

Céline KIEFFER

Assistante
Tél : +33 (0)3 68 85 34 98
Port : +33 (0)6 88 96 02 45
celine.kieffer@unistra.fr

Vices-Doyens

Bernard Goichot

Bruno Moulin

Christian Debry

Elodie Fels

Responsables

Philippe Deruelle

Anne Charpiot

Anne Charloux

Izzie Namer

Vincent Castelain

Arnaud Sauer

Thomas Vogel

1. Le 1^{er} cycle et la PACES

1.1. La PACES

- Les dates sont encore à l'étude dans le but de pouvoir organiser des épreuves présentiellees dans les meilleures conditions avec une option majeure pour la 2^{ème} quinzaine de juin.
- Les cours sont en ligne. Ce tableau récapitulatif est régulièrement complété et envoyé aux étudiants. (Tableau 17/04/20)
- Les modalités de concours sont inchangées pour l'instant.
- **La coordination est assurée par Izzie Namer, Anne Charloux et Cyrille Blondet, en lien avec les responsables d'UE.**

1.2. DFGSM2 et DFGSM3

- Les cours et TD sont mis en ligne progressivement (Tableau 16/04/20)
- Les MECC (Modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances) sont en cours d'adaptation. A noter que la plupart des examens seront modifiés et auront lieu à distance notamment via la plateforme numérique SIDES. Ces modalités sont soumises à l'examen de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) de l'Université. Lorsque nous aurons obtenu son approbation, nous vous les communiquerons.
- Les enseignements complémentaires seront à valider selon des modalités qui vous seront communiqués après validation par la CFVU.

Faculté de médecine

Secrétariat Général
4, rue Kirschleger
F-67085 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 34 98
Med.unistra.fr

- Les cours de séméiologie et les stages qui sont suspendus n'interviennent pas dans la validation. Cependant le rattrapage (2ème session) de la check-list est maintenu et devra se tenir avant mi-septembre.

- **Cet enseignement est coordonné par Anne Charloux.**

1.3. Les stages de 1^{er} cycle

- Les stages de 1^{er} cycle sont suspendus jusqu'à nouvel ordre, mais les modalités de reprise des stages sont à l'étude.

- Les étudiants de 3^{ème} année de 1^{er} cycle « volontaires » peuvent continuer à se mobiliser dans les services qui restent en tension Covid sous réserve :

- d'une identification claire de leurs missions par une fiche de poste (à remplir selon un formulaire préétabli par notre équipe de coordination)
- d'une formation spécifique à ces missions
- de mesures de protection rigoureuses pendant ce stage.

Les étudiants de 1^{er} cycle ayant une compétence de soignant ou souhaitant se porter volontaires doivent contacter la coordination assurée par Elodie Fels et Philippe Deruelle pour la faculté, et Armelle Drexler pour la coordination hospitalière.

2. Le 2^{ème} cycle et les ECN

2.1. Les cours et évaluations du 2^{ème} cycle

- Les cours doivent être suivis sur la base des référentiels, certains sont ou seront mis en ligne. (Tableau 17/04/20).

- Les évaluations de la fin mai se dérouleront à distance via la plateforme numérique SIDES.

- Les MECC sont en cours d'adaptation. Ils sont soumis à l'approbation de la CFVU et vous seront communiqués ensuite.

- Les stages à partir du 15 mars étant validés automatiquement, les étudiants de 6^{ème} année souhaitant redoubler leur année par l'invalidation de l'un de ces stages doivent se manifester par le formulaire fourni avec cette note.

- **La coordination pour la faculté est assurée par Bruno Moulin et Thomas Vogel.**

2.2. Le statut d'auditeur libre

- Pour les étudiants qui souhaitent demander une dérogation pour obtenir une année d'auditeur libre, notre commission se réunira à l'issue de l'ECN selon l'agenda de la procédure nationale. Nous aurons une bienveillance particulière cette année.

2.3. Les ECN

- Les ECN sont programmées du 6 au 8 juillet 2020 selon des modalités présentiels qui sont en cours de discussion par les ministères.

- Nous vous proposons de poursuivre votre préparation et vous assurons de notre plus profond soutien dans cette période difficile. Dans ce sens, nous suspendons les stages des étudiants en 6^{ème} année afin de leur permettre de se concentrer sur leurs révisions. Cependant ceux qui sont volontaires peuvent contribuer à la réserve sanitaire étudiante.

- **La coordination pour la faculté est assurée par Vincent Castelain en lien avec Bruno Moulin et Thomas Vogel.**

2.4. Les stages

- Les étudiants peuvent continuer au moins jusqu'en juin à constituer la réserve sanitaire étudiante destinée à contribuer à soutenir les activités de soins dans cette période de crise, mais il faut être attentifs à préserver votre santé afin d'éviter d'être infecté et infectant.

△ La réserve sanitaire étudiante est donc constituée des étudiants de 2^{ème} cycle du bimestre débutant le 1^{er} avril et des volontaires du bimestre précédent, ainsi que des étudiants de 1^{er} cycle ayant des compétences de soignant définies, ainsi que les étudiants volontaires de DFGSM3. Elle est coordonnée par Elodie Fels et Philippe Deruelle en collaboration avec Armelle Drexler pour définir l'affectation des étudiants selon la réorganisation des structures de soins et les besoins liés à la situation sanitaire (fels.elodie@gmail.com , philippe.deruelle@chru-strasbourg.fr)

Dans ces conditions de crise, les stages de fin d'année universitaire 2019-2020 seront validés d'office.

- Les stages et gardes ne sont pas obligatoires pour les étudiants fragiles qui en sont « dispensés » dans ce contexte épidémique. Ils doivent adresser à la scolarité un certificat médical (sylvie.rudloff@unistra.fr, delphine.depp@unistra.fr, carole.roos@unistra.fr).

Etudiants « fragiles » : selon les recommandations du Haut Conseil en Santé Publique : les femmes enceintes, les personnes présentant une insuffisance rénale, cardiorespiratoire, une cirrhose, des risques cardiovasculaires, un diabète insulino-dépendant ou présentant des complications, une obésité chronique ou une immunodépression (Annexe)

- Comme vous le savez, nous défendons avec détermination la rémunération des étudiants de la réserve sanitaire. Cette demande adressée aux établissements et à l'ARS a été formellement relayée par la Conférence des Doyens qui a demandé aux Ministres une position claire (Annexe 4). Nous n'avons pas eu de réponse « centrale » (ministère et ARS) qui permette la rémunération d'étudiants non réquisitionnés, mais grâce à l'aide de la direction de notre CHU et de nos hôpitaux d'Alsace des modalités de rémunération exceptionnelle ou par convention (pour ceux qui ont exercé une activité de soignant) sont en cours de finalisation. Pour ce faire, il est utile, comme cela a été demandé aux responsables de stage, de déterminer par une enquête quelles ont été les fonctions des étudiants dans leur service.
- Nous commençons à prévoir l'organisation des prochaines périodes de stages qui reprendraient avec un format « classique ». Ainsi, selon la situation des services, pour les périodes bimestrielles de juin-juillet et août-septembre, la procédure de choix de stage sera organisée à distance avec l'aide des élus étudiants sous une forme innovante. Ces périodes ne pourront faire l'objet de demande d'extériorisation. Ces stages feront à nouveau l'objet d'une évaluation selon les modalités habituelles.

2.5. Les stages Erasmus

- Les stages des étudiants Erasmus+ sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

- Les étudiants luxembourgeois et les européens sous contrat ERASMUS restent dans leur pays pour participer aux réserves sanitaires éventuellement mises en place par les autorités sanitaires de leur pays.

2.6. Les gardes

- Les gardes sont assurées par les étudiants en santé selon l'organisation établie avec 3 colonnes de garde coordonnées par le CHU.
- Une souplesse est nécessaire pour s'adapter aux besoins, ce qui sera coordonné par Elodie Fels et Philippe Deruelle.
- Les gardes ne sont plus considérées comme un élément de validation dans le contexte actuel jusqu'à nouvel ordre.
- Une réflexion est menée selon le retour des hôpitaux à une activité « classique » pour revoir les colonnes de gardes. Ainsi, dès que cela sera en place, ces gardes entreront à nouveau dans les critères de validation.

3. Le 3^{ème} cycle

3.1. Les stages

- Ces stages doivent contribuer à soutenir les activités de soins dans cette période de crise, mais il faut être attentifs à préserver la santé de nos étudiants afin d'éviter qu'ils soient une population infectée et infectante.
- Les internes disponibles, sur la base du volontariat, peuvent continuer à être réaffectés dans leur subdivision, en fonction de leurs compétences, dans un service en tension pour faire face à la crise sanitaire, selon une organisation décrite préalablement sous la coordination de Lucas Gauer, Adrein Haas-Jordache et Bernard Goichot.

Le contact dédié pour centraliser l'organisation est DPAM@chru-strasbourg.fr.

- Nous souhaitons rappeler que le virus circule et continuera à circuler. Ainsi, pour la présence sur le terrain, la protection de nos étudiants doit être assurée en particulier pour les stagiaires de MG auprès des MSU. En l'absence de protection suffisante, le MSU en fait part au coordonnateur et à la scolarité puis propose d'orienter l'interne vers la réserve sanitaire.
- Comme pour nos étudiants de 2^{ème} cycle, nous devons être particulièrement attentifs avec vous au stress majeur induit par cette crise sanitaire. Nous sommes à vos côtés. Dites-nous si vous êtes en difficulté... n'attendez pas. Vous pouvez vous adresser à l'accueil Covid-Hus organisé par notre cellule de crise.

3.2. L'affectation des internes pour les stages de mai

- L'affectation des internes pour le mois de mai 2020 est reportée à juin 2020 sauf dérogation.

3.3. Les stages interCHU et les disponibilités

- Les stages interCHU sont maintenus en privilégiant une prise de fonction au 1^{er} juin, sauf exception et cela avec l'accord des différentes parties pour acter la date de départ.
- Les disponibilités sont maintenues en privilégiant une date de départ au 1^{er} juin, sauf cas particulier.

3.4. Les agréments dont ceux de la phase Docteurs Juniors

- Notre cellule de crise par l'intermédiaire de Bernard Goichot a fait différentes propositions à l'ARS pour la procédure d'agrément 2020 (Annexe 5). La procédure d'agrément des docteurs juniors, qui doit être effectuée de façon rigoureuse, peut être simplifiée afin que les internes puissent connaître au plus tard dès la 3^{ème} semaine de juillet leur affectation pour le semestre de novembre, comme le stipule l'instruction ministérielle.
- Nous préparons une note pour l'ARS pour proposer des recommandations de notre comité de crise, en tenant compte des difficultés de la crise actuelle.

3.5. La procédure d'affectation des internes pour le mois de novembre

- Nous avons demandé à l'ARS et obtenu un décalage de la procédure de pré-choix et choix pour le prochain semestre. Il est indispensable de sortir avec sérénité de la phase épidémique actuelle.
- Cette procédure débutera fin avril. En accord avec l'ARS, elle se déroulera selon une procédure simplifiée.

3.6. Les gardes

- Les colonnes de gardes sont évaluées en fonction des besoins liés à la situation en respectant les règles du repos de sécurité.

3.7. Les soutenances de mémoires, thèses et HDR

- La priorité est de faciliter une validation des mémoires et de thèses de façon dématérialisée sur la responsabilité des coordonnateurs de spécialités (mémoires) et des présidents de jurys (thèses d'exercice et d'universités). Une possibilité de « huis clos » est proposée, mais cela doit être une rencontre entre le président et l'étudiant sans la présence des autres membres du jury et du public.
- Nous avons pleinement conscience qu'une soutenance de thèse « dématérialisée » n'est pas satisfaisante après de si longues et exigeantes études et nous comprenons que vous souhaitiez pouvoir la reporter. Cependant, pour des raisons d'organisation, il n'est pas possible de tout reporter en septembre. Nous incitons fortement ceux en situation de soutenir avant la fin du mois de juillet de le faire. Nous vous remercions pour votre compréhension.
- Des modalités identiques sont envisagées pour la soutenance des HDR.
- Les documents, attestant la validation, signés par le jury, peuvent être dématérialisés (signature électronique et tampon de la faculté).

3.8. Les licences de remplacement

La licence peut être obtenue de façon simplifiée après un entretien téléphonique suivi d'un envoi par la poste ou par mail.

4. Les CCA/AHU et Assistants

- Les prises de fonctions universitaires (CCA, AHU) sont, dans l'état, maintenues au 1^{er} mai 2020. Les affectations de postes d'assistant hospitalier qui sont de la responsabilité des chefs d'établissements doivent permettre de répondre aux missions de soins urgents en priorité.

5. Les réformes des études médicales

Dans l'état, il n'y a pas de position définitive des ministères. Nous sommes dans l'attente de ces décisions.

- La réforme du 2^{ème} cycle doit être préparée avec efficacité et sérénité pour que nos étudiants puissent s'y insérer efficacement. Nous avons demandé, avec le soutien de la Conférence des Doyens, d'avoir une année de transition permettant de former nos équipes pédagogiques (notamment aux Ecos) et de donner le temps à nos scolarités, avec l'appui des textes réglementaires de préparer la modification des programmes et des stages de 2^{ème} cycle. Cette année de transition permettra aussi la poursuite du travail des collègues pour « affiner » le référentiel de connaissances et de compétences qui sera encore plus abouti. Nous pourrions également profiter de cette année pour concrétiser l'évolution docimologique des ECNi afin que l'on se rapproche du futur examen national des connaissances de la R2C. Nous venons de recevoir la réponse des deux ministres qui valident nos propositions (Annexe 6).
- La réforme du 1^{er} cycle, qui est très engagée, justifie un effort pour maintenir l'agenda actuel. Les lycéens ont déjà exprimé leurs vœux sur Parcoursup qui a fermé le 12 mars dernier. Nous souhaitons donc la mise en place de la réforme dès la rentrée 2020-2021.

6. Les stages internationaux

- Tous les stages internationaux et nationaux en dehors des inter-CHU sont suspendus jusqu'à nouvel ordre comme le précise l'instruction ministérielle.

7. La protection et l'accompagnement des étudiants

- Nous reprenons, avec insistance, les modalités décrites dans la note d'information du 30 mars et du 2 avril destinées à protéger nos étudiants.

Nous avons prévu des modalités d'accompagnement de nos étudiants qui interviennent sur le terrain, mais aussi pour tous ceux qui se sentent en difficultés.

☆ **Nous vous proposons 2 rdvs par semaine en Visio destinés à ceux qui sont déjà réaffectés ou qui vont commencer de nouvelles missions dans une unité de soins:**

- Cette visio permettra un partage d'informations sur la situation générale et votre situation particulière selon les affectations. Elle permettra de vérifier que vous êtes à même de mener les missions qui vous sont confiées en toute sécurité.

Vous pouvez adresser à l'avance vos questions à anne.charpiot@chru-strasbourg.fr

- Dans la 2ème partie de cette visio, nous essayerons ensemble de désamorcer le stress majeur auquel vous êtes confrontés par un partage d'expérience et des échanges guidés par un médecin de l'équipe de psychiatrie (groupes e-balint)

Rdv lundi et vendredi 17h, connexion libre depuis téléphone/ordi/tablette.

☆ Télécharger et installer **jitsi meet**

☆ A l'heure du rdv aller dans l'application et entrer comme nom de salle: **exthus** ou se connecter à <https://meet.jit.si/exthus>

☆ Couper son micro au début et ne le réactiver que pour parler.

- Les modalités de ces rdvs d'informations et d'échanges seront évidemment amenées à évoluer selon la situation. Le 1er rdv lundi 30 mars 17h permettra d'évaluer les besoins et modalités des rdv suivants (objectif: organiser des groupes de parole de 20 personnes maxi).

☆ Nous vous proposons, si vous en ressentez le besoin, un accompagnement qui vous est destiné : **le dispositif COVIPSY mis en place par Pierre Vidailhet est actif. Si vous hésitez à appeler : c'est qu'il faut appeler! 0388115150.**

Dispositif
COVIPSY
HUS

Dispositif de soutien et
d'accompagnement médico-
psychologique pour les professionnels
et les étudiants en santé dans le cadre
de l'épidémie de COVID-19

☎ **03 88 11 51 50**



Affiche réalisée par Thomas HUARD,
Maison des adolescents de Strasbourg

☆ Des formations et tutos pour vos nouvelles missions seront diffusés en fonction des tâches auxquelles vous serez confrontés.

Nous proposons de poursuivre une formation numérique aux « mesures barrières » mis à disposition par notre service d'hygiène. (Annexe)

• **Anne Charpiot est la coordinatrice de la sécurité de nos étudiants avec la mission de coordonner les besoins et rappeler les règles d'hygiène.**

8. Les avis du Conseil scientifique national

- Pour votre information, nous vous transmettons les avis donnés par le Conseil scientifique national, présidé par le Pr Jean-François Delfraissy. Ce sont les avis des 12, 14, 16 2, 30 mars et 8 avril 2020. (Annexes 7).
- Je vous incite à lire avec attention l'avis du 2 avril qui traite de l'état des lieux du confinement et des critères de sortie du confinement.

9. Validation de l'engagement des étudiants

- Pour valoriser votre engagement, nous allons mettre en place avec vos responsables un programme de projets « pédagogiques » coordonné par notre département de pédagogie sous la houlette du Professeur Thierry Pelaccia. Nous sommes déterminés à montrer par ces travaux, qui seront publiés, comment nos étudiants se sont engagés avec courage et conviction dans ce moment de crise (Annexe 8).

10. Foire aux questions des étudiants

- Comme chaque semaine, nous vous adressons la FAQ que le ministère établit (Annexe 9).

En conclusion, chaque heure, chaque jour, chaque semaine, est un moment gagné dans ce combat. Nous savons maintenant que cela risque de durer avec peut-être à nouveau des moments difficiles, notamment cet automne. Il faut que nous apprenions à vivre avec cette menace en faisant preuve de résilience et d'une forme de civisme sanitaire tout en poursuivant votre formation dans laquelle nous vous accompagnons de toutes nos forces.

Nous devons tenir, solidaires et unis. Nous allons réussir tous ensemble.

Merci à vous, mes cher(e)s étudiant(e). Votre engagement suscite une immense fierté. Je vous le répète et vous le répèterai chacun de mes messages.

Courage à tous.

Jean, votre Doyen



Les règles de protection de base :

- (1) Respecter les gestes barrières : laver vous les mains régulièrement, respecter les règles de distanciations (plus de 1m50, saluer sans serrer la main), tousser dans votre coude ou dans un mouchoir, utiliser des mouchoirs à usage unique.**
- (2) Si vous avez une maladie chronique et +/-immuno-dépression transmettez un certificat de votre médecin traitant à la scolarité et ne vous rendez pas en stage. Vous ne serez pas pénalisés.**
- (3) Si vous êtes symptomatiques (toux, fièvre ...), il ne faut pas venir en stage mais rester confiné à domicile 15 jours en respectant les règles de surveillance et de consulter en cas de signes de sévérité. Un dépistage doit être proposé aux internes. Pour les dépistages, il faut téléphoner au centre de dépistage aux heures ouvrables au 03 69 55 11 88**